

# STATIONNER A HOSSEGOR



—

LES CLEFS  
POUR TOUT  
COMPRENDRE

**Le FPS :**  
**Forfait de Post-Stationnement**  
**Plus pratique, plus juste,**  
**plus responsable**

Depuis janvier 2018, la réforme nationale sur le stationnement impose à toutes les collectivités l'application du Forfait de Post-Stationnement pour les zones de stationnement payant

# CE QU'IL FAUT SAVOIR



## STATIONNEMENT GRATUIT

Du 31 octobre au 1<sup>er</sup> avril,  
le stationnement est gratuit



## ZONE 1\*

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre,  
le stationnement est payant  
en hyper centre avec les 15 premières  
minutes gratuites de 10h à 19h

## ZONE 2\*

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre,  
le stationnement est payant  
sur les parkings du marché,  
de l'office du tourisme  
& des Pins tranquilles de 10h à 19h

\* Tous les jours y compris les jours fériés.

# À QUOI ÇA SERT ?



optimiser  
& fluidifier  
le stationnement  
en centre-ville



satisfaire  
le plus  
grand  
nombre



augmenter  
les places  
libres



favoriser  
la proximité  
des commerces

# LE PRINCIPLE DU FPS

La rotation des véhicules sur les places de stationnement est améliorée par le biais d'une meilleure adaptation des tarifs à la quantité de places disponibles.

- Les véhicules ne pouvant stationner plus de 3h dans les zones de l'hyper centre et de 5h en périphérie, les places se libèrent plus rapidement.
- Des tarifs dissuasifs sont appliqués au-delà de 2h en hyper centre et de 4h en périphérie pour augmenter la mobilité.
- Les 15 premières minutes de stationnement sont offertes après enregistrement sur la zone 1.

# COMMENT ÇA MARCHE ?

## JE PAIE LE STATIONNEMENT

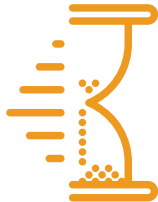
Exemple : je suis dans la zone 1, je paie 2€ pour 1h + 15 min offertes.



## JE RISQUE DE DÉPASSER...

Je prolonge la durée de stationnement :

- Sur place en payant à l'horodateur de la même zone en espèces ou par cb
- À distance via l'application « Flowbird »



## J'AI DÉPASSÉ...

Le FPS est de 30€ moins le montant du ticket déjà acquitté, soit :

20€ - 2€ = 18€ ... s'il est payé sous 3 jours  
30€ - 2€ = 28€ ... s'il est payé sous 3 mois



## JE NE PAIE PAS LE STATIONNEMENT

Quel est le montant du FPS ?

20€ ..... si je paie sous 3 jours  
30€ ..... si je paie sous 3 mois  
50€ ..... de majoration au-delà

## JE SUIS PRÉVENU QUE JE DOIS M'ACQUITTER D'UN FPS

- Par apposition d'un avis de paiement sur le véhicule
- Par envoi postal au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation
- Par transmission sous forme dématérialisée à certains titulaires de certificats d'immatriculation

Le Forfait de Post-Stationnement doit être réglé dans les 3 mois. Dans le cas contraire, le trésor public engagera des poursuites.

## JE M'ACQUITTE D'UN FPS

- Directement à l'horodateur par carte ou en espèces
- Via l'application « Flowbird » en indiquant le numéro de FPS et de la plaque d'immatriculation
- Par voie postale auprès de l'organisme de recouvrement Antai
- Directement sur le site de l'organisme de recouvrement accessible depuis le site de la ville



## TARIFS ZONE 1

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

### — HYPER CENTRE —

15 min	...	GRATUIT
30 min	...	0,50€
45 min	...	1,00€
1H 00	...	2,00€
1H 30	...	2,50€
1H 45	...	3,00€
2H 00	...	4,00€
2H 30	...	10,00€
2H 45	...	15,00€
3H 00	...	30,00€

## TARIFS ZONE 2

DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE

### — PARKINGS —

30 min	...	0,50€
1H 00	...	1,00€
1H 30	...	1,50€
2H 00	...	2,00€
2H 30	...	3,00€
3H 00	...	4,00€
3H 30	...	5,00€
4H 00	...	6,00€
4H 30	...	15,00€
5H 00	...	30,00€

# LES MODES DE PAIEMENT

## JE PAIE À L'HORODATEUR

- en espèces
- par carte bancaire
- avec l'application flowbird.



## ASTUCE



- Photographiez votre plaque d'immatriculation pour faciliter la gestion à distance de votre stationnement
- Vérifiez toujours la zone dans laquelle vous êtes stationné afin de vous acquitter du bon tarif de stationnement
- L'affichage du ticket n'est plus obligatoire

## RENSEIGNEMENTS

Police municipale  
Email : [police-municipale@hossegor.fr](mailto:police-municipale@hossegor.fr)  
Tél : 05 58 41 99 10

